



CIRCULAIRE DE RENTREE 2020

Rentrée 2020 : « Eduquer, une passion d'Espérance »

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Notre Maison repose sur des piliers forts des Valeurs de l'Evangile et de la Mission éducative portée par l'Enseignement Catholique.

M. Paul MALARTRE, nous a légué des travaux exceptionnels sur l'anthropologie chrétienne de l'Homme et notre engagement au quotidien pour la réussite de chacun (Assises de l'Enseignement Catholique). Cet Homme disparu demeure par son regard empli d'Espérance une étoile qui nous a guidés et nous guidera pour toujours mieux faire Grandir vos enfants.

Citation hommage à M. Paul MALARTRE, ancien
Directeur Diocésain et Secrétaire Général de
l'Enseignement Catholique



Alors que nous sortons quelque peu de l'aurore avec ces derniers mois obscurs, dans l'Espérance et l'aube de Pâques, nous tentons de renaître à nous-mêmes et redonner pleine Vie et Enthousiasme à la Maison que nous partageons. Aussi, nous organisons cette rentrée dans la Foi et l'Impatience de se retrouver, mais également avec Raison car il nous faut aussi anticiper et se préparer.

Nous n'avons pour l'heure aucune recommandation ou information, mais nous faisons le nécessaire pour que cette rentrée se déroule dans des conditions sanitaires permettant sérénité et sécurité.

Par ailleurs, nous travaillons aussi avec notre informaticien, **la Société Techsphere**, à la création de licences Microsoft en ligne pour tous, et sur nos postes, afin que nous puissions, à partir de septembre, tous travailler avec les mêmes versions du Pack à la maison comme au collège. Par ailleurs, grâce à un Don de la **SAS Decock Traduction**, nous aurons également 15 tablettes Android à disposition pour, si cela devait s'avérer nécessaire, permettre à tous de travailler à distance.

Dans ce courrier je vous vous demander « pardon » si nous n'avons pas toujours su être uniforme et cohérent notamment dans le travail envoyé via ECOLE DIRECTE. Cela s'est révélé difficile, parfois impossible mais nous avons tous eu à cœur de proposer une pédagogie de qualité, garantissant l'accès aux Savoirs mais (surtout) préservant et enrichissant notre Lien, notre Esprit de Famille, et

donc la qualité de notre relation éducative. Nous dirons qu'avec « **le pire, nous avons essayé de faire au mieux** ».

Bien sûr nous avons analysé cette période, tiré des leçons des semaines passées, et ainsi prévu « de faire un pas en arrière pour mieux avancer », c'est-à-dire que pour chaque niveau de classe, nous prendrons le temps d'asseoir les compétences et connaissances de tous pour mieux repartir et rebâtir ensemble. Des « bilans ou diagnostics » seront effectués afin d'évaluer le positionnement de chacun et ainsi ajuster nos progressions et programmations pédagogiques.

Il nous faudra avancer sereinement, progressivement mais avec ambition et exigence pour permettre à chacun de se révéler pleinement.

En cette fin d'année, je souhaite également rendre Grâce et remercier tous les personnels, enseignants et non enseignants pour leur engagement total. Je tiens aussi à vous remercier vous parents pour votre compréhension et votre solidarité. Je salue aussi tous les jeunes qui n'ont pas démerité et se sont accrochés pour poursuivre leur Ascension. Nul doute que l'expérience des mois passés leur aura permis de développer autonomie, organisation et responsabilisation, autant de compétences qu'il faudra encore cultiver.

Pour vous manifester dans cette période encore floue notre soutien et vous confirmer que toute notre action se tourne vers vous, chères familles, nous avons avec les membres de l'OGEC décidé de ne pas faire évoluer les tarifs 2020/21. Nous nous engageons donc à garantir, malgré les hausses de nombreuses prestations, une « année blanche ». Malgré les difficultés rencontrées par chacun, nombre d'entre vous sont restés solidaires de notre action, là encore, ce sont nos Valeurs communes qui nous ont permis de traverser cette période ensemble.

Début septembre, notre Maison accueillera **808 élèves** de la Petite Section de maternelle à la 3^{ème} (322 écoliers et 486 collégiens). Nous nous réjouissons déjà à l'idée de les accueillir et retrouver tous.

Enfin, je tiens ici à remercier mon confrère et ami, **Monsieur Richard BLANCHARD**, pour ces 6 belles années de collaboration pendant lesquelles nous avons œuvré et porté ensemble notre Belle Maison. Puisse-t-il être heureux dans sa nouvelle Mission à la tête de l'Ecole St Charles à Montbrison.

Monsieur Richard BLANCHARD adresse à ses anciens élèves un petit mot à découvrir ci-après.

Je suis également heureux d'accueillir **Madame Virginie LATOUR**, nommée par notre Evêque **Mgr BATAILLE** et **Monsieur PRANGE**, Directeur Diocésain, et notre Président d'OGEC, **M. JAMBON**. Nous avons la chance avec Madame LATOUR de nous connaître, de travailler ensemble depuis 8 ans au sein du bassin forézien (elle était auparavant Chef d'établissement à Neulise), de partager les mêmes valeurs et visions éducatives, et donc je me réjouis de son arrivée parmi nous.

Soyez d'ores-et-déjà invités à la Messe de rentrée, le vendredi 25 septembre à 18h30 à la Cathédrale St Charles pour la remise des lettres de Mission de **Mme LATOUR et M. BLANCHARD**.

Je vous souhaite, avec toute l'équipe pédagogique et éducative, de très bonnes vacances et vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, en notre dévouement entier.

**Au plaisir de retrouver chacune et chacun,
Bon été !**



Groupe scolaire Saint Marcellin Champagnat
(Ecole-Collège) Rue Jules Ferry - 42110 FEURS
☎ 04 77 26 12 68 📠 04 77 26 32 78
✉ champagnat.direction@orange.fr
www.groupe-scolaire-champagnat.fr



Sébastien PALLE
Chef d'Etablissement Coordinateur

Bien chers élèves,

Cette fin d'année scolaire marque pour moi également la fin de mon aventure Champagnat. Je suis fier d'avoir pu naviguer avec vous pendant ces six années. Vos regards, vos mercis, vos réussites ont toujours été pour moi l'énergie qui m'a permis de vous accompagner. Je tenais donc à vous remercier à mon tour pour ces partages, ces échanges que nous avons pu avoir.

Je vous souhaite une belle route, une belle vie faite de rencontres... et comme je l'ai dit aux élèves en cette fin d'année scolaire : ce qui vous rendra heureux dans la vie, c'est la rencontre que vous ferez avec les autres. Merci donc de m'avoir rendu heureux pendant ces années Champagnat.

Richard BLANCHARD

Madame, Monsieur, Chers parents,

L'école comptera à la rentrée 4 classes maternelles (TPS/PS, PS/MS, MS/GS et GS/CP) et 9 classes élémentaires (2 CP, 1 CE1, 1 CE1/CE2, 1 CE2, 1 CM1, 1 CM1/CM2 ET 2 CM2)

L'école poursuivra son projet sur les langues puisque cette année 9 enseignantes participeront à une formation européenne Erasmus, l'objectif étant de « vivre l'anglais au quotidien », en mettant en place d'activités quotidiennes et interdisciplinaires en anglais.

Des projets pédagogiques de cycle donneront du sens aux apprentissages, des échanges de service entre classes, des intervenants sportifs ou culturels permettront à chaque élève de grandir et de réussir. Nous proposerons encore cette année aux élèves de CM2 l'examen de Cambridge.

Les ateliers Chorale, Chinois et Echecs seront également reconduits. Les inscriptions à ces diverses propositions se feront à la rentrée.

C'est donc Mme Virginie Latour qui assurera la direction de l'établissement. Je lui souhaite de poursuivre le travail engagé par l'équipe éducative et suis très heureux de sa venue dans le Groupe Scolaire Saint Marcellin CHAMPAGNAT.

Vous trouverez dans ce courrier diverses informations nécessaires à la rentrée 2020.

Je vous souhaite, avec toute l'équipe pédagogique et éducative, de très bonnes vacances et vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, en mon dévouement entier. Je vous remercie pour ces six années passées à Champagnat où j'ai pu faire de belles rencontres.

Richard Blanchard
Chef d'établissement



INFORMATIONS PRATIQUES RENTREE

Les listes des classes seront affichées le mardi 1^{er} septembre au matin, jour de la rentrée.
L'école fonctionne sur 4 jours : lundi – mardi – jeudi et vendredi avec les horaires suivants :

Matin : 8h25 à 12 h Après-midi : 13h45 à 16h15

Les élèves de Toute Petite Section (nés en 2018) ne rentreront que le lundi 7 septembre. Pensez à mettre le nom de l'enfant sur son cartable et sur les vêtements qu'il porte. Pensez aussi à son goûter.

Pour la sieste, prévoir sucette, doudou ou autre objet dont l'enfant a besoin.

Pour les PS, MS et GS, les enfants sont accueillis dans les classes à partir de 8h25.

La sortie commence dès 11 h 55 : chaque enfant est récupéré dans sa classe par une personne habilitée à le prendre ; en cas de nouvelle personne, bien penser à le signaler.

Afin de mieux accueillir les élèves du cycle II : CP et CE1, nous proposons une rentrée différée, elle aura lieu à 9h dans la cour des primaires.

Pour le cycle III : CE2, CM1 ; CM2, le jour de la rentrée, les élèves se réuniront sous le préau où ils seront appelés, à 8h25.

GARDERIES-ETUDES

Une garderie est assurée dès 7h30 le matin et à partir de 13h15 l'après-midi.

Pour les maternelles : Le soir, garderie de 16h15 à 18h30 (prix : 2 € à partir de 17h). Il est impératif de venir à 18h30 dernier délai pour récupérer votre enfant par respect envers la personne qui le garde.

Organisation du temps d'étude pour les primaires :

16h15 - 16h50	Récréation
16h50 - 18h	Etude dirigée Prix 2€ (à partir de 17h)
18h - 18h30	Garderie

Les études se dérouleront pour les CP/CE1, dans la salle Pastorale (ancienne Bibliothèque), au premier étage durant toute l'année scolaire et pour les CE2/CM, dans la classe des CE2 au premier étage durant toute l'année scolaire également.

Le règlement des garderies se fera à l'avance par l'achat de cartes de 10 ou de 20 ou à l'unité. Pour éviter les pertes, ces cartes resteront à l'étude ou garderie et seront « tamponnées » à chaque présence.

L'achat de ces cartes se fera au secrétariat. Elles porteront mention du nom de l'élève.

CONTACTS

Nous sommes joignables Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 7h30 à 12h45 puis de 13h45 à 18h30.

Madame Chantal DENIS, secrétaire, assure un accueil pour les divers règlements (cantine, garderie, étude, contribution scolaire) du lundi au vendredi de 8h à 12h45.

Secrétariat : 04 77 26 47 69 ecole-champagnat@wanadoo.fr
La cheffe d'établissement : 04 77 26 47 69 ecole-champagnat-direction@orange.fr

RESTAURATION SCOLAIRE

Les élèves de l'école disposeront tous d'une carte de cantine que vous pourrez charger en repas. Ces cartes seront conservées dans les classes.

Vous pouvez régler par Carte Bancaire sur le site Ecole Directe ou auprès de la secrétaire ou dans la boîte aux lettres « restaurant scolaire » disposée dans le passage entre les deux cours par chèque bancaire (à l'ordre de l'OGEC) d'un montant correspondant au nombre de repas souhaités.

Pour les classes maternelles, les parents devront inscrire leurs enfants sur les fiches mensuelles disposées à l'entrée de chaque classe.

Pour les classes CP, les parents devront inscrire leurs enfants sur les fiches mensuelles disposées dans le couloir entre les deux cours.

Pour les classes primaires, les élèves indiquent, le jour même, s'ils restent déjeuner, à leur enseignant.

Les cartes seront débitées à chaque passage au restaurant scolaire.

Le prix des repas seront les suivants :

Maternelle : 4,30 € le repas.

Primaire : 4,70 € le repas.

Merci de comptabiliser le nombre de repas de votre enfant afin de recharger la carte. Au bout de cinq repas manquants, l'enfant ne sera pas admis à la cantine.

Les menus sont affichés à l'école et sont mis en ligne sur le site internet de l'école.

Les repas qui vous restent de l'année dernière seront crédités sur la carte de votre enfant.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2020-2021

RENTREE	Mardi 1 ^{er} septembre 2020
TOUSSAINT	Vendredi 16 octobre 2020 au Lundi 2 novembre 2020
NOEL	Vendredi 18 décembre 2020 au Lundi 4 janvier 2021
HIVER	Vendredi 5 février 2021 au Lundi 22 février 2021
PRINTEMPS	Vendredi 9 avril 2021 au Lundi 26 avril 2021
ETE	Vendredi 2 juillet 2010 (après la classe)

Les classes vaqueront le vendredi 14 mai 2021.

CATECHESE

« Eduquer, c'est aimer. » St Marcellin CHAMPAGNAT

La paroisse Saint Paul en Forez Donzy vous invite à PARTIR EN FAMILLE pour une initiation chrétienne adaptée à tous les âges de la vie, dès l'éveil à la foi. Que vous vouliez cheminer vers un sacrement ou simplement découvrir la foi chrétienne, que ce soit pour vos enfants ou pour vous-même, nous vous proposons une nouvelle forme de l'initiation chrétienne dès septembre 2020. Pour vous inscrire, ou seulement avoir quelques renseignements, vous êtes invités aux réunions d'information, en soirée, au plus près de chez vous. Des renseignements complémentaires concernant les lieux précis seront affichés au fond de l'église de votre village durant l'été.

Lundi 7 septembre, 20h30- Relais **VALCYR LESTRA** (St Martin Lestra, St Barthélémy, Valeille, St Cyr) à St Barthélémy,

Mercredi 9 septembre, 20h30 – Relais **DONZY SUD** (Salt en Donzy, Salvizinet, Jas) à Salt en Donzy,

Vendredi 11 septembre, 20h30 – Relais **MONTAGNE** (Cottance, Montchal, Villechenève, Chambost, Essertines, Panissières) à Panissières,

Mardi 15 septembre, 20h30 – Relais **FEURS et Bas de CIVENS** (Feurs, bas de Civens), à Feurs,

Jedi 17 septembre, 20h30 – Relais **DONZY NORD** (Civens, Pouilly , Epercieux, Rozier) à Pouilly les Feurs,

Vendredi 18 septembre, 20h30 – Relais **RIVE GAUCHE** (Mornand, Cléppé, Poncins, Chambéon, Ste Foy) à Chambéon,

Pour toute question, contactez le référent initiation chrétienne de votre relais, la **maison paroissiale de Feurs** ou une animatrice d'initiation chrétienne de la paroisse.

Tel : 04.77.26.08.58

mail : initiationchretienne@saintpaulenforezdonzy.fr

ANIMATION PASTORALE

Vous avez fait le choix d'inscrire votre enfant dans un établissement catholique d'enseignement. Cela signifie, que dans le respect de la liberté de conscience de chacun, votre enfant pourra se voir proposer des temps forts ou célébrations.

Cette année, nous partirons avec les CM2-6^{ième} à la découverte de **ST MARCELLIN CHAMPAGNAT**, prêtre pédagogue, fondateur des « Frères Maristes » qui a donné son nom à notre « Maison ». Cette journée sera organisée à notre Dame de l'Hermitage à Saint Chamond, le lundi 21 septembre 2020.

Lors du temps de midi, les élèves du CP au CM2 pourront participer à l'atelier pastoral et découvrir ainsi la religion catholique avec C Mancuso.

CAHIER DE CORRESPONDANCE

Toutes les informations de l'école arrivent dans le cartable de votre enfant, dans le cahier de correspondance. Il sert de lien entre la famille et l'école. Soyez donc vigilants.

N'hésitez pas à consulter le site internet du Groupe Scolaire, rubrique « agenda » pour découvrir les diverses activités proposées aux élèves

FOURNITURES

Tous les lots de fournitures seront distribués : **vendredi 28 Août de 14 H à 17 H et lundi 31 août de 14 H à 17 H dans le hall d'entrée du collège.**

Groupe scolaire Saint Marcellin Champagnat
(Ecole-Collège) Rue Jules Ferry - 42110 FEURS

☎ 04 77 26 12 68 ☎ 04 77 26 32 78

✉ champagnat.direction@orange.fr

www.groupe-scolaire-champagnat.fr



REUNIONS DE PARENTS

Des réunions de parents- enseignants auront lieu courant septembre. Veuillez noter les dates :

Niveaux	Dates des réunions
Classes TPS/PS, PS/MS, MS/GS et GS/CP	Mardi 29 septembre 2020 à 18h
Classes CP A , CP B et CE1	Vendredi 4 septembre 2020 à 18h
Classes CE1/CE2, CE2 et CM1	Mardi 8 septembre 2020 à 18h
Classes : CM1/CM2, CM2 A, CM2 B	Vendredi 11 septembre 2020 à 18h

Cette année, nous vous proposerons également de rencontrer les enseignants, en plus des rencontres individuelles, en janvier pour des « **rencontres sablier** ».

ASSURANCE SCOLAIRE

En matière de risques encourus dans le milieu scolaire, vous devez obligatoirement nous fournir : une attestation Responsabilité Civile établie par votre assureur et une attestation Individuelle Accident également établie par votre assureur ou souscrite auprès de notre organisme partenaire la Mutuelle Saint Christophe (le formulaire de cette mutuelle est joint à cet envoi).

Attention, les attestations fournies doivent impérativement faire apparaître que votre enfant est assuré en INDIVIDUELLE ACCIDENT car cela est OBLIGATOIRE et INDISPENSABLE pour toute sortie hors établissement.

REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur de l'école réactualisé sera commenté en classe et remis à chaque élève à la rentrée.

Merci de le lire avec lui et de le signer.

PAI

Certains élèves présentent des troubles de la santé qui peuvent amener les personnels de l'établissement à prodiguer des gestes ou des soins de premiers secours, à donner des médicaments pendant le temps scolaire. Il est alors obligatoire de remplir un Projet d'Accueil Individualisé, protocole à appliquer, formalisé par écrit.

Les familles qui souhaitent la mise en place d'un PAI (et PAI Newrest pour ceux qui ont un régime alimentaire lié au PAI) devront :

- retirer les documents sur le site de la direction académique DSDEN 42 : **fiche de procédure et l'imprimé PAI correspondant à la pathologie de leur enfant** : site de la DSDEN de la Loire, rubrique "vie de l'élève", "santé scolaire", "PAI" <http://www.ac-lyon.fr/dsden42/pid33549/sante-scolaire.html?dmenu=2&dsmenu=2>), ou sur Ecole Directe
- faire compléter et signer ce document par le médecin de votre choix.

« Eduquer, c'est aimer. » St Marcellin CHAMPAGNAT

- après l'avoir complété et signé également, merci de nous remettre le PAI, accompagné des médicaments nécessaires à son application.

Aussi, si votre enfant nécessite un PAI, je vous demanderais de bien vouloir suivre cette procédure avant la rentrée.

PHOTOS DES CLASSES

Les photos des classes seront prises le vendredi 18 septembre au matin.

AVIS D'IMPOSITION

Afin de préparer la facturation, merci de faire parvenir au secrétariat, à la rentrée, votre nouvel avis.

DEMANDE DE SUBVENTION TRANSPORT SCOLAIRE EN « VOITURE PARTICULIERE »

Le Conseil Départemental de la Loire peut attribuer une subvention aux familles domiciliées dans la Loire, qui utilisent leur voiture particulière pour le transport de leur enfant :

- soit de leur domicile à l'établissement s'il n'existe aucun service de transport collectif, dans ce cas la distance entre le domicile et l'école doit être supérieure à 3 km
- soit de leur domicile au point le plus proche de passage d'un service de transports scolaires, dans ce cas, la distance minimale requise est de 2 km et l'élève doit obligatoirement être inscrit au transport collectif.

Les dossiers de demande de subvention pourront être retirés auprès de Mme Denis, au secrétariat ou téléchargés sur le site www.loire.fr rubrique transports scolaires.

Ne pas oublier de joindre un **RIB**.

